



## — Accès aux services

- Dès validation de l'inscription Pass Yvelines +
- Un courriel de confirmation est envoyé à chaque bénéficiaire.

[www.passyvelinesplus.fr](http://www.passyvelinesplus.fr)



**Yvelines**  
Le Département

Plus  
d'infos ici



# Profitez d'activités sport et culture avec — Pass Yvelines +.

→ Participation de 70€\* du Département pour tous les collégiens yvelinois afin d'encourager la pratique d'activités culturelles et sportives sur la campagne 2026-2027.

\*100€ pour les collégiens boursiers et les jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance.



**Yvelines**  
Le Département



→ Rendez-vous sur [passyvelinesplus.fr](http://passyvelinesplus.fr)  
et choisissez vos activités favorites  
auprès de nos 2 000 partenaires !

# Le pass Yvelines + c'est quoi ?



## — Pour qui ?

- Tous les collégiens domiciliés et/ou scolarisés dans les Yvelines de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>
- Les jeunes de 11 à 14 ans domiciliés dans les Yvelines accueillis dans des établissements spécialisés (IME, IEM, ITEP, IPEAP, SESSAD)

## — Une aide financière culture-sport

**Le Pass Yvelines + est une aide financière** comprenant deux porte-monnaie électroniques, l'un pour la pratique d'activités culturelles, l'autre pour la pratique d'activités sportives.

Les familles décident de répartir cette aide financière entre la culture et le sport :

- Pour tous les jeunes : **50 € et 20 €**
- Pour certains jeunes\* : **80 € et 20 €**

\* Collégiens boursiers ou suivis par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance



**Un réseau de  
près de 2 000  
partenaires**

L'aide financière peut être utilisée parmi un réseau de près de de 2 000 structures affiliées dans les Yvelines.

Retrouvez tous les partenaires du Pass Yvelines + sur le site **passyvelinesplus.fr** avec un moteur de recherche dédié.

## — Comment l'obtenir ?

- Créez votre compte sur **passyvelinesplus.fr**
- Activez votre compte à partir du courriel reçu
- Ajoutez-le ou les bénéficiaire(s)

Les avantages du Pass Yvelines + vous seront accordés dès validation de la demande.